

**MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

(A.A.P.C.)

Procédure négociée sur compétences, références et moyens

**MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'EXTENSION
DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY**

| | |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Acheteur public | MAIRIE DE LE RELECQ KERHUON 1 PLACE DE LA LIBERATION 29480 LE RELECQ KERHUON |
| Date et heure limites de remises offres | Lundi 5 juin 2023 à 12h00 |

Établi en application du Code de la Commande Publique (ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)

La procédure de consultation utilisée est la suivante : **Marché à procédure adaptée**

**Cette procédure est intégralement dématérialisée.
Votre réponse à la présente consultation devra se faire de manière électronique par le biais de la
salle des marchés Megalis Bretagne.**

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR

Ville de Le Relecq-Kerhuon

Hôtel de Ville

1, place de La Libération

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 14 18 - Télécopie : 02 98 28 29 99

Adresse Internet : <http://www.lerelecqkerhuon.bzh>

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : M. Laurent PERON, Maire de Le Relecq-Kerhuon.

2 - OBJET DU MARCHÉ

Marché de Maîtrise d'Œuvre relative à l'extension du groupe scolaire Jules Ferry à Le Relecq-Kerhuon.

3 – TYPE DE MARCHÉ

Marché de Maîtrise d'Œuvre à procédure adaptée (articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique).

La présente consultation vise à l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre, passé en procédure adaptée restreinte, en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique (CCP), sur compétences, références et moyens sans prestation d'intention.

Suite à l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage retiendra **3** candidats admis à remettre une offre et engagera des négociations avec l'ensemble des soumissionnaires au regard des critères d'attribution définis à l'article 8.1 du règlement de la consultation.

4 – LIEU DE LIVRAISON

Groupe scolaire Jules ferry – Rue Lucie Sanquer – 29480 Le Relecq-Kerhuon.

5 – CARACTERISTIQUE PRINCIPALE

Prestation de Maîtrise d'Œuvre complète relative à l'extension du groupe scolaire Jules Ferry.

6 – PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS

Non

Oui

7 – DÉLAI D'EXÉCUTION OU DURÉE DU MARCHÉ

Durée 42 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage du marché, jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

8 – CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalité de financement : Budget communal.

Paiement : par mandat administratif à 30 jours maximum à compter de la réception de la demande de règlement.

Facturation : En application de l'article L. 2192-1 du code de la commande publique, les demandes de paiement sont transmises de manière dématérialisée au maître d'ouvrage sur le portail public de facturation et comportent les mentions obligatoires définies à l'article D. 2192-2 du code de la commande publique.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

9 – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Se reporter à l'article 5 du règlement de consultation.

10 – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Se reporter à l'article 6 du règlement de consultation.

A l'issue de l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage fixe la liste des **3** candidats admis à remettre une offre et identifie un candidat supplémentaire pour pallier d'éventuelles difficultés relatives à la justification des capacités exigées.

Après avoir arrêté définitivement la liste des candidats admis à remettre une offre, le maître d'ouvrage leur transmettra simultanément par voie électronique une invitation à soumissionner les informant de la date et l'heure limite de transmission des offres et de toute précision utile quant au déroulement de la deuxième phase de la procédure.

L'invitation à soumissionner précise également les modalités d'accès à d'éventuelles pièces complémentaires au dossier de consultation initial.

11 – ADRESSE A LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE DEMANDÉS

Mairie de Le Relecq-Kerhuon, place de la Libération, 29480 LE RELECQ-KERHUON

Manu PLANCHOT : Téléphone : 02 98 28 61.48. / mel : manu.planchot@mairie-relecq-kerhuon.fr

Laurent MAURICE : Téléphone : 02.98.28.61.47. / mel : lmaurent.maurice@mairie-relecq-kerhuon.fr

12 – ARESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LE DOSSIER PEUT ÊTRE RETIRÉ ET LES OFFRES DÉPOSÉES OU ENVOYÉES

Plateforme de dématérialisation : MEGALIS BRETAGNE.

13 – DATE DE DIFFUSION DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Jeudi 4 mai 2023.

14 – DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Lundi 5 juin 2023 à 12h00.

15 – DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

16 – VISITE OBLIGATOIRE

Le maître d'ouvrage réunira l'ensemble des soumissionnaires pour leur présenter l'opération et le programme. Cette réunion sera assortie d'une séance de questions-réponses et d'une visite du site. Le maître d'ouvrage délivrera à chacun une attestation de visite à joindre au dossier d'offres.

17 – PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Plateforme de dématérialisation MEGALIS BRETAGNE.

Site internet de la collectivité.

Presse locale.